RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01923
Numéro SIREN : 827 904 707
Nom ou dénomination : AB RENOVATION INTERIEURE

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2022 sous le numéro de dépôt 49081

49081

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AB RENOVATION	9 rue soyer
SIRET 8 2 7 9 0 4 7 0 7 0 0 0 2 9	92200 NEUILLY SUR SEINE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Bâtiment Rénovation

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 31% | Bénéfice imposable à 28% | Déficit: 39 814

Bénéfice imposable à 15% | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values — PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BA 6 Bd Flandrin 5116 PARIS Tél:	Tél:
GA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu ~~ASNIERES SUR SEINE~~ Neuilly S/Seine
	Qualité et nom du signataire: Directeur Général - B. DUPUY
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

ode général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

lontant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
lontant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
lontant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes iterposées					d	
Montant des distributions utres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
lontant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
lontant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
lontant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

om, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M. BIROST ANTOINE 10 CLOS DE L'ABREUVOIR 78940 LA QUEUE LES YVELINES	480						
M. DEPINAY BERTRAND PRESIDENT 9 RUE SOYER 92200 NEUILLY SUR SEINE	480						
M. ARBAUT JEROME 11 AVENUE ALBERT CAMUS 77400 LAGNY SUR MARNE	40						

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
ontant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
étrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(article 54 quater
ral des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067
(2021)

ation de l'entreprise SAS AB RENOVATION

resse 9 rue soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE

ANNÉE 2020 ou exercice
du 01012020
au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice (1)

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	DEPINAY Betrand Marie Président	9 RUE SOYER 92200 NEUILLY SUR SEINE
2	GORSKI Dariusz Plombier Electricité	48 Rue de Madrid 91190 GIF SUR YVETTE
3	TYMCHYSHYN Andrii Peintre	91 RUE DE LOURMEL 75015 PARIS
4	VOLODYMIR Aziukin Electricien	11 avenue Parmentier 75011 PARIS
5	SOULEYMAN Lamy, Narouz Peintre	18 Boulevard Arago CIMADE Gobelins 75013 PARIS
6	MARTY Sylvain Agent de Maitrise	10 avenue Victor Cresson 92130 ISSY LES MOULINEAUX
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice (2)) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice (3)) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice (4)) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice (5)) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice (6)) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice (7)) 7	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice (8)) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	27 600				27 600				27 600
2	12 718				12 718				12 718
3	11 031				11 031				11 031
4	10 776				10 776				10 776
5	2 321				2 321				2 321
6	2 300				2 300				2 300
7									
8									
9									
10									
**	66 746				66 746				66 746

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	6 960
Total	6 960

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice (9)) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables (9)	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) (10)	73 706	- de l'exercice 2020 (10)	(39 814
- de l'exercice précédent (11)	43 211	- de l'exercice précédent (11)	18 927

Nom et qualité du signataire

A ASNIERES SUR SEINE le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

de l'entreprise 9 rue soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82790470700029 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	2 763	BI	2 763	2 763
	TOTAL (II)	BJ	2 763	BK	2 763	2 763
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		65
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	54 312	BY	54 312	47 513
	Autres créances (3)	BZ	87 034	CA	87 034	43 113
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		13 718
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		815
	TOTAL (III)	CJ	141 346	CK	141 346	105 225
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	144 109	1A	144 109	107 988

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 763	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - PASSIF avant répartition

article 53 A
mpôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	20 763	6 465
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(40 593)	14 299
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(18 730)	21 863
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	49 155	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 517	3 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		19 497
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 725	29 117
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 966	14 037
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 475	20 155
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	162 838	86 124
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	144 109	107 988

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	118 838	86 124
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 155	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	720 246	FH	25 298	FI	745 544		847 828
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	720 246	FK	25 298	FL	745 544		847 828
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			4 903
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 945		3 558
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	747 489		856 289
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 138		2 756
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	254 913		337 493
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	404 803		434 945
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 497		1 051
	Salaires et traitements*					FY	66 746		45 387
	Charges sociales (10)					FZ	23 753		16 254
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 373		1 109
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	757 224		838 996
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(9 735)		17 294
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			227
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			227
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			(227)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(9 735)		17 067

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

ation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 860
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 860
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	30 857	1 790
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 857	1 790
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(30 857)	71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		2 839
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	747 489	858 150
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	788 081	843 851
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(40 593)	14 299

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
LTIGES	30 078	
PENALITES	779	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nom de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions – Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
	Constructions – Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T 2 763	1U	1V
		TOTAL IV	LQ 2 763	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 2 763	ØH	ØJ

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions – Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions – Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 2 763	2G 2 763
		TOTAL IV	I3	NJ	NK 2 763	2H 2 763
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL 2 763	ØM 2 763

Dossier N° ABRENO en Euros.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

...gatoire (article 53 A ...néral des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

e (article 53 A
es Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

...ire (article 53 A ...l des Impôts)

...gnation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

...atoire (article 53 ...néral des Impôts)

...ation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 763	UV	2 763	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	54 312		54 312		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 971		9 971		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	77 064		77 064		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	144 109	VU	144 109	VV	
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 155	5 155		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	45 725	45 725		
Personnel et comptes rattachés		8C	12 430	12 430		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 860	18 860		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 205	12 205		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 472	1 472		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	6 517	6 517		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 475	16 475		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	118 838	VZ 118 838		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

...are (article 53 A du Code Général des Impôts)
...ns concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

...nation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2021

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	779
Amendes et pénalités	WJ	779	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I						WR 779

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 40 593

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH 40 593

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ 39 814
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 39 814

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

gnation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION 31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	39 814
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	39 814

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

.ticle 53
s Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 465	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 299	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
TOTAL I	ØF	20 763	Report à nouveau		ZG	20 763
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	20 763

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	326 964	339 495
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	13 102	14 021
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	22 235	30 938
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	5 271	7 605
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	37 231	42 886
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	404 803	434 945
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	1 284	1 051
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS	9Z	1 213	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	2 497	1 051
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	67 858	111 471
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	49 560	85 316
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB	66 516	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

ion de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant [X] *

- DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						
				(A)	(B) ventilation par taux			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2021

ation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

...e (article 53 A ...des Impôts)

...gnation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

aire obligatoire (art. 53 A . Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATION			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	745 544
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	745 544
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 945
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 945
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	256 051
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	391 701
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 373
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	651 126
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	96 363
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	96 363

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	745 544	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence	GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2021

atoire
III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2020 N° SIRET 82790470700029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RENOVATION

ADRESSE (voie) 9 rue soyer

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique BIROST | Prénom(s) ANTOINE | Nom marital | % de détention 48.00 | Nb de parts ou actions 480 | Naissance : Date 260978 | N° Département 10 | Commune TROYES | Pays | Adresse : N° 10 | Voie CLOS DE L'ABREUVOIR | Code postal 78940 | Commune LA QUEUE LES YVELINES | Pays FR

Titre (2) M. | Nom patronymique DEPINAY | Prénom(s) BERTRAND | Nom marital | % de détention 48.00 | Nb de parts ou actions 480 | Naissance : Date 121281 | N° Département 55 | Commune VERDUN | Pays | Adresse : N° 9 | Voie RUE SOYER | Code postal 92200 | Commune NEUILLY SUR SEINE | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

atoire
il au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 82790470700029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RENOVATION

ADRESSE (voie) 9 rue soyer

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(répété 11 fois)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 763.00	2 763.00		
27500000 Dépôts et cautionnements versé	2 763.00	2 763.00		
Total II	2 763.00	2 763.00		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		64.57	64.57-	100.00-
40910000 Fournisseurs Avances, acompte		64.57	64.57-	100.00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	54 311.56	47 513.22	6 798.34	14.31
41100000 Clients 0%	7 500.00	47 513.22	40 013.22-	84.21-
41100010 Clients 10%	32 685.14		32 685.14	
41100020 Clients 20%	1 870.85		1 870.85	
41810000 Clients Factures à établir	12 255.57		12 255.57	
AUTRES CREANCES	87 034.42	43 113.49	43 920.93	101.87
40100000 Fournisseurs	36 480.19	92.19	36 388.00	NS
44520000 T.V.A. due intracommunautaire		92.00	92.00-	100.00-
44526900 TVA ded. acquisitions intraco	151.84		151.84	
44566000 TVA deductible s/débit		7 353.93	7 353.93-	100.00-
44567000 Crédit de TVA à reporter	3 584.00		3 584.00	
44571200 Vtes TVA Coll 20%		517.51	517.51-	100.00-
44586000 TVA S/FFNP	6 234.87		6 234.87	
44587000 TVA SUR FAE/AAE		155.49	155.49-	100.00-
46710000 IFRATHERME / STROIBAT	40 583.52	34 902.37	5 681.15	16.28
DISPONIBILITES		13 717.92	13 717.92-	100.00-
51210000 Société Générale		13 717.92	13 717.92-	100.00-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		815.42	815.42-	100.00-
48600000 Charges constatées d'avance		815.42	815.42-	100.00-
Total III	141 345.98	105 224.62	36 121.36	34.33
TOTAL GENERAL	144 108.98	107 987.62	36 121.36	33.45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
10100000 Capital	1 000.00	1 000.00		
RESERVE LEGALE	100.00	100.00		
10610000 Réserve légale	100.00	100.00		
REPORT A NOUVEAU	20 763.27	6 464.75	14 298.52	221.18
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	20 763.27	6 464.75	14 298.52	221.18
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	40 592.77-	14 298.52	54 891.29-	383.89-
Total I	18 729.50-	21 863.27	40 592.77-	185.67-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	44 000.00		44 000.00	
16410000 PRET 44K€	44 000.00		44 000.00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	5 155.46		5 155.46	
51210000 Société Générale	5 155.46		5 155.46	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	6 516.60	3 317.46	3 199.14	96.43
45530000 C/C Bertrand Dépinay	6 516.60	3 317.46	3 199.14	96.43
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		19 497.16	19 497.16-	100.00-
41911000 Acompte 10%		19 497.16	19 497.16-	100.00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	45 724.84	29 116.85	16 607.99	57.04
40100000 Fournisseurs	9 244.65	29 116.85	19 872.20-	68.25-
40810000 Fournisseurs	36 480.19		36 480.19	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	44 966.30	14 037.45	30 928.85	220.33
42100000 DEPINAY Bertrand	8 810.40		8 810.40	
42100200 GORSKI Dariusz		808.00	808.00-	100.00-
42100250 Salaire Lamy	1 203.74		1 203.74	
42100471 SAL MARTY SYLVAIN	1 790.38		1 790.38	
42700000 Personnel Oppositions	625.32	156.33	468.99	300.00
43110000 Sécurité Sociale	12 303.77	1 548.60	10 755.17	694.51
43710000 Pro Btp Prévoyance	842.66	144.75	697.91	482.15
43720000 Caisse de retraite non cadre	3 943.35	1 605.16	2 338.19	145.67
43750000 Caisse Congés Intempéries	1 770.06	448.00	1 322.06	295.10
44210000 Trésor Public - Prvt PAS -	104.00		104.00	
44400000 Etat impôts sur les bénéfices		2 839.00	2 839.00-	100.00-
44520000 T.V.A. due intracommunautaire	151.84		151.84	
44526900 TVA ded. acquisitions intraco		92.00	92.00-	100.00-
44551000 TVA à décaisser		5 409.00	5 409.00-	100.00-
44566000 TVA deductible s/débit	5 088.76		5 088.76	
44571100 Vtes TVA Coll 10%	2 680.99	986.61	1 694.38	171.74
44571200 Vtes TVA Coll 20%	3 164.84		3 164.84	
44587000 TVA SUR FAE/AAE	1 118.34		1 118.34	
44860000 Etat - Autres charges à payer	1 367.85		1 367.85	
AUTRES DETTES	16 475.28	20 155.43	3 680.15-	18.26-
41100000 Clients 0%		18 445.01	18 445.01-	100.00-
41100010 Clients 10%	3 836.31		3 836.31	
41100020 Clients 20%	6 919.25		6 919.25	
41810000 Clients Factures à établir		1 710.42	1 710.42-	100.00-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
41970000 Clients Autres avoirs	5 719.72		5 719.72	
Total IV	162 838.48	86 124.35	76 714.13	89.07
TOTAL GENERAL	144 108.98	107 987.62	36 121.36	33.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	745 544.01	847 828.13	102 284.12-	12.06-
70610000 Prestation de Service EXO	78 327.59	11 661.21	66 666.38	571.69
70611000 Prestations de services 10%	641 918.71	774 816.04	132 897.33-	17.15-
70612000 Prestation de Services 20%	25 297.71	59 227.28	33 929.57-	57.29-
70630000 Prestation de Service a 5.5%		2 123.60	2 123.60-	100.00-
Chiffre d'affaires NET	745 544.01	847 828.13	102 284.12-	12.06-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		4 903.16	4 903.16-	100.00-
78174000 Repr prov Créances		4 903.16	4 903.16-	100.00-
AUTRES PRODUITS	1 944.59	3 558.20	1 613.61-	45.35-
75800000 Produits divers de gestion cou	1 944.59	3 558.20	1 613.61-	45.35-
Total des Produits d'exploitation	747 488.60	856 289.49	108 800.89-	12.71-
ACHATS DE MARCHANDISES	1 138.27	2 756.09	1 617.82-	58.70-
60710000 Marchandise (ou groupe) A	1 138.27	2 756.09	1 617.82-	58.70-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	254 912.66	337 493.42	82 580.76-	24.47-
60112000 Materiel lavabo radiateurs	3 499.02	309.57	3 189.45	NS
60114000 Achats MP Divers	250 795.33	336 515.14	85 719.81-	25.47-
60115000 Achats menuiserie interieure	618.31	668.71	50.40-	7.54-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	404 803.02	434 945.39	30 142.37-	6.93-
60400000 Achats d'études et prestation	14 400.00	19 666.67	5 266.67-	26.78-
60410000 Achats etudes et prestations	6 625.34	109 286.92	102 661.58-	93.94-
60411000 Prestations M/O	305 939.00	210 541.57	95 397.43	45.31
60630000 Fournitures Entretien, petit é	690.83	3 023.46	2 332.63-	77.15-
60632000 Carburant	14 085.12	14 789.59	704.47-	4.76-
60633000 Petit materiel et outillage	162.52	1 939.99	1 777.47-	91.62-
60640000 Fournitures administratives	357.78	122.64	235.14	191.73
61320000 Locations diverses	1 890.32	9 341.18	7 450.86-	79.76-
61330000 Locations Logiciel Gestion	119.97	1 500.00	1 380.03-	92.00-
61350000 Locations mobilières	11 091.43	2 116.00	8 975.43	424.17
61351000 Location véhicules		1 064.17	1 064.17-	100.00-
61551000 Entretien vehicule	458.91	1 670.80	1 211.89-	72.53-
61600000 Primes d'assurance	7 871.92	9 770.45	1 898.53-	19.43-
61610000 Assurance emprunt	30.14	500.00	469.86-	93.97-
62210000 Commiss et courtage sur achats	5 271.08	7 604.87	2 333.79-	30.69-
62260000 Honoraires divers	17 900.00	22 857.20	4 957.20-	21.69-
62261000 Honoraires avocat		3 143.67	3 143.67-	100.00-
62262000 Honoraires comptables	4 140.00	4 885.28	745.28-	15.26-
62270000 Frais d'actes et contentieux	195.38	51.57	143.81	278.86
62300000 Publicité, publications, relat	143.31	1 925.40	1 782.09-	92.56-
62340000 Cadeaux		1 211.50	1 211.50-	100.00-
62410000 Transports sur achats	654.76	9.95	644.81	NS
62510000 Déplacements	3 579.23	1 569.81	2 009.42	128.00
62560000 Réceptions	6 960.17	5 592.82	1 367.35	24.45
62610000 Frais de téléphone	544.25	371.94	172.31	46.33
62620000 Ptt affranchissement	18.00	116.79	98.79-	84.59-
62780000 Frais payés aux banques	1 673.56	257.71	1 415.85	549.40
62880000 DECHETS		13.44	13.44-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 497.00	1 051.00	1 446.00	137.58
63120000 Taxe d'apprentissage	438.76		438.76	
63130000 Participation formation contin	774.24		774.24	
63511000 CFE	1 284.00	1 051.00	233.00	22.17
SALAIRES ET TRAITEMENTS	66 746.39	45 386.71	21 359.68	47.06
64100000 Rémunérations du personnel	66 746.39	43 210.61	23 535.78	54.47
64140000 Indemnités et avantages divers		2 176.10	2 176.10-	100.00-
CHARGES SOCIALES	23 753.12	16 253.88	7 499.24	46.14
64510000 Cotisations URSSAF	9 612.15	8 844.16	767.99	8.68
64520000 Cot. mutuelles		450.23	450.23-	100.00-
64530000 Cotisation PRO BTP	4 583.42	2 409.33	2 174.09	90.24
64540000 Cotisations ASSEDIC	1 634.55	744.16	890.39	119.65
64580000 Provision Cotisations CP	7 923.00	3 806.00	4 117.00	108.17
AUTRES CHARGES	3 373.46	1 109.20	2 264.26	204.13
65800000 Charges de gestion courante	3 373.46	1 109.20	2 264.26	204.13
Total des Charges d'exploitation	757 223.92	838 995.69	81 771.77-	9.75-
Résultat d'exploitation	9 735.32-	17 293.80	27 029.12-	156.29-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		226.80	226.80-	100.00-
66120000 FRANFINANCE		226.80	226.80-	100.00-
Total des Charges financières		226.80	226.80-	100.00-
Résultat financier		226.80-	226.80	100.00
Résultat courant avant impôts	9 735.32-	17 067.00	26 802.32-	157.04-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 860.04	1 860.04-	100.00-
77110000 Dédits et pénalités perçus		1 860.04	1 860.04-	100.00-
Total des Produits exceptionnels		1 860.04	1 860.04-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	30 857.45	1 789.52	29 067.93	NS
67100000 Chge except sur opérat gestion	30 078.45		30 078.45	
67121000 Penalites non deductibles	779.00	1 789.52	1 010.52-	56.47-
Total des Charges exceptionnelles	30 857.45	1 789.52	29 067.93	NS
Résultat exceptionnel	30 857.45-	70.52	30 927.97-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 839.00	2 839.00-	100.00-
69510000 Impot sur les sociétés		2 839.00	2 839.00-	100.00-
Total des produits	747 488.60	858 149.53	110 660.93-	12.90-
Total des charges	788 081.37	843 851.01	55 769.64-	6.61-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	40 592.77-	14 298.52	54 891.29-	383.89-

Société AB RENOVATION INTERIEURE
SAS au capital de 1000€
Siège social :9 rue Soyer 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre N° 827 904 707

RAPPORT ANNUEL DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01/12/2021

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- **Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.**

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 745 544 € contre 847 828 € l'exercice précédent.

Les achats et charges externes se sont élevés à 660 854 € contre 775 194 € l'exercice précédent.

Les charges de personnel se sont élevées à 90 499 € contre 61 641€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à (9 735) € contre17 294 € l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à (39 814) € contre 18 927 € l'exercice précédent.

Evolution de la situation financière de la société

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élevaient à (18 730) € contre 21 863 € l'exercice précédent.

les dettes de la société s'élevaient à 162 838 €, contre 86 124 € l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une croissance de notre chiffre d'affaires de l'ordre de 15 à 20%.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de (40 593) €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :
Affectation du résultat en report à nouveau

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élèveront à la somme de (18 730) euros.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal pour un montant de 779€.

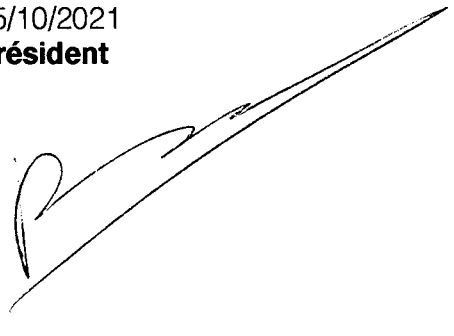
- Conventions réglementées.

Nous vous informons de l'absence de conventions règlementées

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Neuilly sur Seine
Le 15/10/2021
Le **Président**



Greffe du tribunal de commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda, 92020 NANTERRE CEDEX
09:00 - 12:30, 13:30 - 16:30 sur RDV en ligne sur https://www.clicrdv.com/GTC92
Téléphone : 08 91 01 11 11 - E-mail : contact@greffe-tc-nanterre.fr
www.greffe-tc-nanterre.fr - www.infogreffe.fr

RCS / BIL / YAH / 2021/122811
AB RENOVATION INTERIEURE
Tour d'Asnières
4 AVENUE LAURENT CELY
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Nanterre, le 21 décembre 2021

Nos références : C5_BIL * 2017B01923 * YAH * 2021/122811 * 827904707
Nature de l'inscription : Dépôt de comptes annuels
Entreprise : AB RENOVATION INTERIEURE

RENVOI DU DOSSIER NON REGULARISE

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier, nous vous notifions le rejet de la demande en raison des pièces ou renseignements manquants suivants :

- PV d'assemblée (proposition et résolution d'affectation votée) : A FOURNIR
- Règlement : MANQUE LE RÈGLEMENT, Merci de fournir un chèque de 47.90 euros à l'ordre du GTC NANTERRE
- MERCI DE RETOURNER LES DOCUMENTS COMPTABLES AVEC LE CHÈQUE
-

Faute de régularisation, vous trouverez ci-joint en retour l'ensemble de votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

